



## Vehicules entreprises(pas entretenue)

Par **mikaneoghost**, le **31/01/2012 à 20:06**

Bonjour,  
voila je travail dans une petite entreprise du bâtiment, donc j'ai un véhicule entreprise que j'utilise pour le travail, mais le souci il est dans un sale éta (pas de chauffage, un phare casser, trop charger.... et j'en passe mon patron refuse de le réparer ?? comment le faire change d'avis ?? ou que faire

merci d'avance

Par **pat76**, le **01/02/2012 à 18:20**

Bonjour

Vous refuser d'utiliser le véhicule, et si il insiste dites que vous faites jouer votre droit de retrait et que vous informer l'inspection du travail.

Par **mikaneoghost**, le **01/02/2012 à 20:34**

merci pour l'information, c'est quand-même très bizarre d'avoir à faire un truc comme ça pour avoir un véhicule en état de marche, et une autre petite question: mon patron ma interdit de rentrer chez moi ça je doit le poser a mis chemin ?? il a le droit de faire ça ou et si je vais a l'inspection du travail je vais mal vue ?

Par **pat76**, le **02/02/2012** à **15:40**

Bonjour

Votre employeur vous a dit de ne pas rentrer chez-vous avec le véhicule et de le laisser à un certain endroit?

Vous pouvez vous rendre à l'inspection du travail, l'employeur ne pourra pas prendre de sanction disciplinaire pour cela.

Si il respectait la législation du travail et son obligation de sécurité pour ses salariés, vous ne seriez pas obliger d'en arriver à cela.